

- dant au Royaume-Uni, 18n; en France, 7-10, 16-17; représentation aux É.-U., 24-35, 168-69; étendue des responsabilités de l'ambassade du Royaume-Uni à Washington en ce qui touche les affaires du Canada, 27 (voir aussi ambassade du Royaume-Uni à Washington); agents commerciaux du Canada en Extrême-Orient, 16; représentation commerciale en Sibérie, 211-13, 215-17 (voir aussi commissaires généraux du Canada); proposition d'une représentation aux Indes, 325; nomination suggérée d'un commissaire général du Canada aux Antilles, 697
- B.** problèmes de guerre: les effets de la doctrine Monroe, 54-56; contingents entièrement canadiens, 48, 50; nomination et avancement des officiers outre-mer, 114-15, 131-34, 139-40 (inscription principale à Force expéditionnaire canadienne, section B); gestion administrative des forces outre-mer, 139-40, 147-49, 194-95, 206-7 (voir même section); surveillance des achats aux É.-U., 180; consultation sur la réquisition des navires, 113-16, 136, 145-47, 150-53, 158-59, 163, 199-200, 200n (inscription principale à réquisition); conduite de la guerre, 54; demandes de renseignements et de consultations sur, 89, 95-97, 104, 146, 153, 201; consultation sur les conditions relatives à la conclusion de la paix, 214-15, 217-19—voir aussi dominions, statut, droit de consultation; relations impériales
- C.** problèmes étudiés aux réunions impériales (inscription principale à Conférences impériales); volonté d'autonomie dans le cadre de la coopération impériale 226, 229-30, 310-11, 348-49; insistance sur la direction nationale en ce qui touche les ententes relatives à la défense, 232-33, 235, 240; sur le droit de participer à la détermination de la politique étrangère de l'Empire, 268-69, 277, 280; répercussions de la représentation au Comité de défense impériale, 268-69, 269n, 270-71, 271n, 276-77 (inscription principale à Comité de défense impériale); voies de communication avec le R.-U., 331 (inscription principale à Conférences impériales; relations impériales); représentation au Cabinet impérial de guerre, 307n, 315-16, 320, 331, 348, 354-55 (inscription principale à Cabinet impérial de guerre); Cabinet britannique de guerre, consultation des Canadiens, 318-19, 321—inscription principale à Cabinet de guerre (R.-U.)
- D.** problèmes étudiés aux autres réunions: représentation à la Conférence économique des alliés 293-94; à la Conférence de guerre interalliée, 317-19; aux pourparlers sur les pêcheries de l'Atlantique-Nord, négociation d'un accord spécial d'arbitrage, 450-57; aux audiences du tribunal de la Haye, 460; aux pourparlers sur les procédures en ce qui a trait à la validité de la législation sur les pêcheries, 463-65, 467; tenir le R.-U. au courant des négociations sans demander son approbation, 463, 465; représentation du Canada à la conférence sur la pêche pélagique du phoque, 546; aux pourparlers de Londres préliminaires à la Conférence de paix de Paris, 218-20
- E.** traités: consultation préliminaire sur les conditions des traités, 260-61; le Canada n'a pas été consulté sur les dispositions relatives à l'arbitrage du traité de délimitation des frontières, 400; ni sur les dispositions relatives au tarif des premiers traités de commerce, 760 (voir aussi dominions, statut; traités des dominions et du Royaume-Uni); le droit de conclure des traités réciproques de commerce avec des États étrangers est reconnu par les É.-U., 774, 776; accords conclus directement avec les États étrangers, leur mise en vigueur par une décision du gouverneur en conseil n'est permise que dans certains cas, 672-73
- Canadian Aeroplanes, Ltd., 178
 Canadian Club, 363
 Canadian Electric Light Co., réclamations, 800, 813
 Canadian Northern Railway, 63, 65, 69; service de vapeurs, 106